

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du mercredi 13 décembre 2023

Direction Technique – N° 15.08.2023.121

Objet : Agence Régionale de Santé Normandie (ARS) – Bilan 2022 de la qualité de l'eau – Prise d'acte

Date de la convocation : 05 décembre 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 25

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Guy KIVATA, Mmes Corine PALMENTIER, Monique COLOMBOTTI, Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mme Sandrine BALEM, Mmes Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

POUVOIRS :

Monsieur David BEAUCOUSIN a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Marc BOURREAU a donné pouvoir à Madame Laëtitia LEFEBVRE.

ABSENTS :

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric LEBALLEUR

RAPPORTEUR : Fabrice BERTHOU

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Le Code de l'Environnement.
- Le Code de la Santé Publique.
- La délibération en date du 7 février 2019 approuvant l'entrée de la collectivité dans la démarche de labellisation Cit'ergie.
- La délibération en date du 17 décembre 2020 approuvant la stratégie Air Climat Energie et les objectifs associés ainsi que le programme d'action Climat Air Energie.

CONSIDERANT :

- L'engagement de la Ville dans la démarche Plan Climat Air Energie de la Métropole Rouen Normandie ainsi que la COP21 locale aux cotés de la Métropole Rouen Normandie.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Agence Régionale de Santé Normandie - Bilan 2022 de la qualité de l'eau

Date de transmission de l'acte : 18/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 18/12/2023

Numéro de l'acte : 15-08-2023-121 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20231213-15-08-2023-121-DE

Date de décision : 13/12/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

- La labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique (ci-après « TETE ») deux étoiles obtenue par la Ville le 10 janvier 2022 et la mise en œuvre de son programme d'actions.
- Le bilan 2022 relatif à la qualité de l'eau rendu par l'Agence Régionale de Santé Normandie.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie dresse le bilan de la qualité des eaux distribuées en Normandie suite aux contrôles sanitaires effectués en 2022 qui complètent l'autosurveillance réalisée par les personnes responsables de la production et la distribution de l'eau.

Un des enjeux mis en exergue en 2022 est la sécurisation de l'alimentation en eau potable face aux évolutions du climat.

En Seine-Maritime, la production d'eau potable provient uniquement d'eau souterraine (et non superficielle) grâce notamment à l'aquifère de la Craie. En 2022, 228 captages ont fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique permettant d'instituer un périmètre de protection de pollutions ponctuelles et accidentelles.

77,2% de la population en Seine-Maritime, dont Cléon, est alimentée par une eau conforme en permanence.

Des dépassements de limite de qualité sont observés ponctuellement pour 10,1% de la population en Seine-Maritime et de manière récurrente pour 12,7%.

Les non-conformités sont majoritairement causées par la présence de pesticide et dans une moindre mesure par la turbidité (deux cas de restriction d'usage temporaire en 2022 dans le département consécutif à de fortes pluies).

Les molécules dépassant les limites de qualité sont surtout les métabolites de la chloridazone et les herbicides utilisés pour les cultures de betterave, mais aussi les métabolites de l'atrazine, le chlortoluron et le bentazone.

En Seine-Maritime, 99,3% de la population a accès à une eau de très bonne qualité microbiologique. A Cléon, la concentration en nitrate est inférieure au norme, l'eau est conforme aux limites de qualité pour les pesticides et métabolites.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du bilan 2022 relatif à la qualité de l'eau remis par l'Agence Régionale de Santé Normandie.

Pour copie conforme,

Cléon, le 13 décembre 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 18/12/2023

Transmis en Préfecture le : 18/12/2023

